



UFR de Médecine

# DU Violence, Santé et Société

## Présentation

### Objectifs

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux professionnels des secteurs Santé, Justice et Social d'acquérir un socle commun de connaissances.

### Compétences

Le programme du DU est conforme à l'arrêté du 24 mars 2009 relatif à la formation des médecins autres que psychiatres pouvant être inscrits sur la liste des médecins coordonnateurs prévue à l'article L. 3711-1 du code de la santé publique et permet de valider le cursus théorique des médecins coordonnateurs.

### Autres informations (FI)

#### Candidature sur e-candidat

Pour toute question relative à la formation, veuillez contacter : [@email](mailto:@email)

## Organisation

### Organisation

La formation se déroule sur trois semaines d'enseignement, réparties en janvier, mars et juin.

### Contrôle des connaissances

Rédaction d'un mémoire et soutenance en octobre.

En cas d'impossibilité justifiée auprès du comité pédagogique, il est possible de soutenir le mémoire l'année suivante, sous réserve d'acquiescement des droits universitaires valant inscription.

### Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

### Informations pratiques

#### Lieux de la formation

UFR de Médecine

#### Contacts Formation Initiale

Dominique Dumont

[03 22 82 54 30](tel:0322825430)

[scolaritedudiu@u-picardie.fr](mailto:scolaritedudiu@u-picardie.fr)

#### Plus d'informations

UFR de Médecine

Campus Santé , Chemin du Thil, Bâtiment D  
80025 Amiens  
France

<https://medecine.u-picardie.fr/>

## Responsable(s) pédagogique(s)

Cécile Manaouil

[manaouil.cecile@chu-amiens.fr](mailto:manaouil.cecile@chu-amiens.fr)

## Programme

### Programmes

DU VIOLENCE, SANTE ET SOCIETE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
M1 : Organisation judiciaire et pénitentiaire		25			
M2: prise en charge des victimes de violences		25			
M3: auteurs (alcool, addiction, incendiaires, violence)		25			
M4 prise en charge des auteurs de violences sexuelles		25			
STAGE FACULTATIF (pour convention)					

Le 01/05/2026